

Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage

SIRTOM de la Région de Brive territoire lauréat
Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

Structure porteuse : SIRTOM de la Région de Brive

Région : Limousin

Collectivité lauréate de l'appel à projets
zéro déchet ou TCSP : oui non

Département : Corrèze

Nom et fonction du porteur de projet :
Yves LAPORTE, Président
Population : 123 communes, 155 665 habitants



Crédit photo : SIRTOM de la Région de Brive

Description générale et objectifs :

Le SIRTOM de la Région de Brive met en œuvre une politique en faveur de la prévention et la valorisation des déchets, dans une dynamique d'économie circulaire, en lien avec l'ensemble des partenaires économiques et associatifs. Le projet « zéro déchet, zéro gaspillage » sera mené en parallèle des actions déjà menées sur le territoire : Programme Local de Prévention des déchets, tarification incitative (TiEOM).

Les objectifs :

- Optimiser la collecte des déchets ménagers dans une logique de maîtrise des coûts
- Optimiser et augmenter la valorisation des déchets dans une logique d'écologie industrielle et territoriale
- Augmenter la part des déchets recyclables collectés par l'incitation financière (TiEOM, RS)
- Réduire les déchets résiduels en favorisant les gestes prévention et la valorisation des biodéchets

Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Le SIRTOM de la Région de Brive a développé le tri sélectif depuis 2004, par la mise en place d'une collecte sélective en apport volontaire sur l'ensemble du territoire et d'une collecte en porte à porte des emballages ménagers recyclables. Depuis 2011, le SIRTOM de la Région de Brive mène une politique d'optimisation du service et de maîtrise des coûts.

Plusieurs actions phares sont réalisées ou programmées :

- Extension de la collecte sélective en porte à porte de 46 % à 80 % de la population du territoire
- Mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets
- Mise en œuvre de la tarification incitative (mise en place de la TiEOM) et renforcement de la Redevance Spéciale.
- Mise aux normes de sécurité des déchèteries
- Expérimentation de collecte des biodéchets des métiers de bouche sur la zone urbaine (centre historique), et ménages en zone pavillonnaire.
- Déploiement de station de compostage collective (écoles, collèges, campings, village de vacances, pied d'immeuble ...)
- Consommation responsable : exemplarité de la collectivité et de ses services, et sensibilisation des administrés dans le cadre du programme local de prévention des déchets.
- Dématérialisation de la comptabilité, de la paie, de la communication élus
- Réalisation annuelle de la matrice des coûts
- Optimisation des performances des Unités de Valorisation Energétique via le syndicat départemental de traitement (SYTTOM19)
- Ecologie industrielle et territoriale notamment via la valorisation des déchets collectés en déchèteries
- Soutien des projets de ressourcerie/recyclerie sur le territoire

Contact :

Peugnet Guillaume – technicien – gpeugnet@sirtom-brive.fr – 05 55 17 65 10

Site Internet du projet ou de la structure porteuse :

<http://www.sirtom-region-brive.net>

